

# CLUB ASSO EMPLOI 93 – LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES



**ORGANISATEUR(S) :** COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE-SAINT-DENIS / PROFESSION SPORT ET LOISIRS FRANCILIEN

**THÈME :** LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation  Gratuit  2h  Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Au programme :

- Principe de non-rémunération des dirigeants bénévoles
- L'exception pour les grandes associations
- La tolérance administrative des  $\frac{3}{4}$  du SMIC
- Les conséquences fiscales de la gestion intéressée d'une association

Affiche CAE 141124 lien

### DATE(S) DE LA FORMATION

**14 novembre 2024**  
18h30

### LIEU DE LA FORMATION

32 Rue Delizy  
Hall 2  
93500 Pantin

### POUR S'INSCRIRE

-  0676099905  
 clubassoemploi@cdos93.org  
 <https://bit.ly/4fiieH1>

### STRUCTURE FORMATRICE

-  Comité départemental olympique et sportif de Seine-Saint-Denis  
 Voir la présentation de cette structure